

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

DE LA VILLE ET

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

ALLEMAGNE. — Francfort, 15 mai.

INCENDIE DE HAMBOURG.

Le Correspondant de Hambourg annonce la fin de l'incendie en ces termes :

Hambourg, 8 mai.

« La main de Dieu vient de soumettre notre ville à une rude épreuve, mais au moment où nous écrivons ces lignes, nous nous estimons heureux de pouvoir assurer que tout danger ultérieur est passé; l'incendie qui a sévi dans nos murs depuis trois jours, est enfin arrivé à son terme près la porte de Pierre. Toutes les mesures sont prises pour prévenir le renouvellement du fléau, de sorte que nos malheureux habitants peuvent enfin respirer librement. Malgré les blessures que le grand désastre nous a faites, nous pouvons affirmer que les bases principales de notre situation politique et commerciale, notre dévouement civique et la noble confiance dans nos propres forces, n'ont pas été ébranlées. Notre nouvelle bourse est encore debout et intacte et sera rouverte incessamment pour que les grands intérêts qui nous unissent à l'étranger éprouvent le moins de perturbation possible; la plus grande partie de nos dépôts et magasins sont restés intacts et les capitaux métalliques de la banque ont été sauvés. Dans notre port s'aperçoivent comme auparavant les pavillons de toutes les nations, semblables à un gage que Hambourg continuera d'être le grand centre commercial qu'il a été de tout temps; cela seul pourra la mettre à même de réparer les dures pertes qu'elle a eu à essayer pendant ces derniers jours. Ainsi, nous l'écrivons sur les ruines qui nous environnent de toutes parts, ainsi, nouveau phénix, Hambourg renaîtra de ses cendres plus belle et plus jeune. »

— Le conseil de régence de Hambourg a fait afficher la proclamation suivante :

« Les bruits suivant lesquels le feu aurait été mis volontairement dans les parties de la ville qui n'avaient pas été atteintes, n'ont nullement été confirmés par l'enquête ouverte à la suite de nombreuses arrestations. Malheureusement un grand nombre de personnes suspectées ont été maltraitées lors de leur arrestation, et cruellement, quelquefois même mortellement blessées; cela est même arrivé à des habitants de la ville et à des étrangers, notamment à des Anglais qui avaient risqué leur vie en aidant à faire sauter les mines pratiquées dans le but de conserver le reste de la ville, en arrêtant les progrès de l'incendie. Votre conseil de régence est heureux de porter à la connaissance publique l'assurance qu'il n'existe aucun motif d'ajouter foi à la nouvelle que des actes incendiaires auraient été commis volontairement; mais il y joint la pressante et sérieuse invitation de ne pas faire de ce temps de malheur une époque d'ingratitude et de persécution, et, par suite d'une juste colère à propos de crimes prétendus, de ne pas se laisser entraîner à de mauvais traitements envers ceux-là même auxquels nous devons le plus de reconnaissance. En même temps votre conseil de régence déclare qu'il doit considérer comme un devoir inévitable de procéder avec la plus extrême sévérité contre tous ceux qui, nonobstant cet avis, se permettront de se livrer à de semblables mauvais traitements.

» Donné dans notre assemblée du conseil, à Hambourg, le 8 mai 1842. »

— Voici des détails sur la situation actuelle de Hambourg :

Enfin nous pouvons respirer, tout danger a cessé, pour la partie non consumée de Hambourg. Les flammes durent s'arrêter au *Steinthor*, parce que même si la tempête avait continué, elles n'eussent pas pu franchir la distance qui les séparait des premiers édifices du dehors. La foule se précipite maintenant vers les débris fumant de deux mille maisons détruites, et nous sommes témoins de scènes qu'aucune plume ne pourrait décrire.

Près de nos murs s'élève une ville de tentes habitée par plus de 1000 âmes et dont la police est déjà aussi bien constituée que les circonstances le permettent. Des chariots chargés de tentes, de literies, de vivres, etc., arrivent de tous les côtés. Nos confédérés du Holstein rivalisent avec ceux du Hanovre et de la Prusse.

Les villes de Brême et de Lubeck font des efforts extraordinaires;

res; déjà nos autorités ont reçu d'elles de fortes sommes comme secours provisoires, et à chaque instant des voitures fortement chargées nous apportent de nouvelles preuves de sympathie des villes de l'ancienne ligue anséatique. L'emprunt de 50 millions de marcs banco, décrété par notre gouvernement, sera couvert sans difficulté, et de même l'emprunt forcé sur les propriétés non-détruites se prélèvera facilement.

Le riche sénateur Merck a changé son brillant hôtel en une espèce de caravanseraïl et fait que tous nos banquiers et autres du haut-commerce ont suivi cet exemple généreux; il y a entre eux rivalité de bienfaisance, et pour indiquer ceux qui se distinguent le plus, il faudrait citer quelques centaines de noms.

Les troupes fédérales, hanovriennes et holsteinaises, nous ont rendu d'immenses services; sans elles, probablement l'on ne parlerait plus de Hambourg qu'en employant les formes du passé.

Maintenant elles secondent admirablement le zèle infatigable de l'autorité dictatoriale. Et en vérité il est urgent de déployer une activité incessante. Tous les prisonniers d'une maison de détention durent être mis en liberté pendant l'incendie, et plusieurs d'entre eux ainsi que d'autres malfaiteurs n'ont pas laissé passer l'occasion sans commettre de nouveaux crimes. Une foule de personnes se plaignaient d'avoir été pillées et maltraitées par des scélérats qui paraissent vouloir porter secours.

De même dans la ville improvisée près de nos remparts, l'on se plaint et il paraît même avoir été question de piller le riche quartier de St-Georges. En pareil cas, la police ne peut se faire avec assez de vigilance. Après avoir parlé de faits qui déshonorent l'humanité, il convient de dire aussi quelque chose des traits de dévouement sublimes et d'héroïsme humanitaire, auxquels ces heures de mortelle angoisse donnaient lieu.

L'on cite une quantité de personnes, et notamment de la classe ouvrière, qui, dès le commencement de l'incendie jusqu'à sa fin, cessèrent à peine quelques heures à aider leurs semblables avec une ardeur presque surhumaine.

Malheureusement nous avons à regretter la mort de beaucoup de ces braves gens, à la mémoire desquels Hambourg consacrerait certainement un monument de reconnaissance.

Ni nos trois grands journaux, ni nos nombreux journaux secondaires ne parurent le 6, le 7 et le 8. Leurs bureaux et imprimeries étaient incendiés. Les feuilles d'Altona seules donnaient les tristes nouvelles de nos malheurs. Maintenant les journaux hambourgeois reparassent et se remplissent de poignants détails sur ce lamentable sujet.

Le corps diplomatique s'est rassemblé et a arrêté certaines mesures générales qu'il y aurait à prendre en ce moment.

Au surplus, les ministres représentans des états fédérés allemands ont tenu une assemblée particulière. L'on croit que la diète germanique s'entendra sur les moyens les plus efficaces pour nous secourir. En effet, l'Allemagne ne pourrait donner une preuve plus irrécusable de la force toute puissante de son *unité nationale*, qu'en prononçant son : *Ressuscitez* sur la vaste tombe du *vieux Hambourg*!

ESPAGNE. — Madrid, 7 mai.

Les opinions varient sur la plus ou moins longue durée du séjour que doit faire encore ici l'infant don François de Paule avec sa famille. Le bruit court qu'il partira bientôt pour Séville. Le grand banquet de 62 couverts qui doit lui être offert par le régent dans le palais de Buena-Vista, aura lieu incessamment. Des personnes admises au dernier bal de la reine ont admiré deux choses, la légèreté du régent à dansé à 100 walses et qui plus a eu l'honneur de donner la main à S. M., et les attentions particulières dont la duchesse de la Victoire a été l'objet de la part de la princesse, femme de l'infant don François de Paule.

Il est à remarquer que, depuis quelques jours, on parle beaucoup moins de modification ministérielle et de la dissolution des cortès.

ANGLETERRE. — Londres, 12 mai.

Dans la séance d'hier de la chambre des communes, sir